



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

-----0-----0-----

-----0-----

**DEBAT CONSACRE AUX ACTIVITES
OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT**

New York, 28 février – 2 mars 2017

DÉCLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Son Excellence Madame Mariame FOFANA

Ambassadeur

Représentant Permanent Adjoint

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Je voudrais avant tout, vous féliciter pour l'organisation de cette rencontre consacrée aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et vous assurer du soutien de ma délégation pour le bon déroulement de nos travaux.

Cette rencontre est la bienvenue surtout après l'adoption de la résolution 71/243 portant « Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies Unies ».

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, tous les discours et toute l'attention sont portés sur les Objectifs du Développement Durable à l'horizon 2030 et dans ce sens, tous les États sont conscients de leur responsabilité première dans la réalisation des ODD pour leur développement économique et social et pour le bonheur de leur peuple.

Mais ce programme 2030, ayant pour ambitions d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, c'est donc ensemble, dans un partenariat mondial dynamique et effectif que nous parviendrons à réaliser ces objectifs que nous nous sommes fixés dans ce programme.

Et il est bien possible d'atteindre ces objectifs à la condition que les Nations Unies continuent d'appuyer les efforts des Etats membres et que

l'action du système de développement des Nations Unies soit plus déterminante dans l'assistance aux États.

Or, dans son rapport sur la mise en œuvre de la résolution 67/226 sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le Secrétaire général à travers son analyse du financement des activités opérationnelles de développement, a décrit une situation bien critique.

En effet, le rapport montre clairement qu'en quinze ans, la part des ressources de base dans le financement du développement est passée de 47% à 29% et qu'il y a une baisse continue des ressources de base et une hausse continue des ressources autres que celles de base. Les ressources autres que les ressources de base ont augmenté de plus de huit fois supérieure à celles des ressources de base.

Et lorsque plus des 2/3 du budget des activités opérationnelles de développement sont consacrées au financement des programmes ponctuels de court terme, nous courrons, à l'évidence, le risque d'un perpétuel recommencement alors même que, nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à l'élaboration des plans stratégiques des différents organes du système de développement; nous le faisons parce que nous croyons que ces plans sont les mieux indiqués pour promouvoir le développement et la prospérité aussi bien à court, moyen et long terme.

Les ressources autres que les ressources de base devraient donc venir en complément aux ressources de base pour appuyer les priorités fixées par les organes et mécanismes intergouvernementaux dans leurs programmes, et non se substituer aux ressources de base.

Monsieur le Président,

Si cette situation critique perdurait, alors le rôle du système des Nations Unies pour le développement risque d'être remis en cause. Or il ne le faut pas.

Ce déséquilibre en matière de financement du développement, signe évident d'une crise de confiance entre les différents contributeurs et acteurs du système, joue négativement sur l'important rôle et l'avantage comparatif d'un système des Nations Unies duquel l'on s'attend à ce qu'il soit doté de ressources suffisantes et qu'il soit pertinent, cohérent, efficient et efficace dans le soutien qu'il apporte à la réalisation des objectifs de développement durable.

Il faut donc que le système des Nations Unies pour le développement travaille à instaurer assez rapidement un climat de confiance avec les Etats membres.

En cela, ma délégation est pleinement d'avis qu'il faut, que la responsabilité, la transparence, l'efficacité et l'efficace du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations

Unies soient renforcées afin d'inciter les pays donateurs et les autres bailleurs de fonds de continuer à faire des contributions.

Aux donateurs qui versent des contributions aux ressources autres que les ressources de base, nous les encourageons à rendre leurs contributions plus souples et à les aligner sur le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ou tout autre cadre de planification similaire ainsi que sur les plans stratégiques des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Autant le système de développement des Nations Unies a joué un important dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement autant il peut, en tirant leçons des OMD, encore mieux faire pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Travaillons donc à rétablir la crise de confiance qui existe et à consacrer plus de ressources aux activités de développement transformateur et durable du système des Nations Unies afin qu'il continue à jouer le rôle essentiel qu'il joue dans l'accompagnement des Etats dans la réalisation des ODD et ce, en les aidant entre autres à renforcer leur développement national, à appuyer l'élaboration de politiques régionales et mondiales et à répondre aux problèmes mondiaux qui exigent une action collective.

Je vous remercie.